



Sartrouville le 13 décembre 2006

Monsieur le Commissaire Enquêteur

En préalable, nous nous permettons de rappeler que notre Collectif regroupe une quinzaine d'associations de protection de l'environnement dans la Boucle de Montesson et est agréé à ce titre pour les communes qui composent ce territoire, notamment Houilles et Sartrouville. Dans ces communes, il regroupe plusieurs associations situées directement sur le parcours de la tangentielle, notamment Voisins/Voisines à Houilles, les Richebourgs et le quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville.

En tant que Collectif, nous nous en tiendrons à quelques observations d'ordre général, chaque association membre ayant la faculté de déposer en ce qui la concerne des observations complémentaires.

Sur la forme

A Sartrouville

Globalement, l'information a été bien relayée.

Toutefois :

L'enquête se termine le samedi 16 décembre inclus mais la mairie de Sartrouville est fermée le samedi. Cela peut prêter à confusion.

Une dernière permanence du commissaire enquêteur plus proche de la date de fin de l'enquête aurait paru souhaitable.

La présence du dossier d'enquête publique sur Internet (www.tangentiellenord.com) est un point positif : dommage que les deux bulletins municipaux de Sartrouville annonçant l'enquête n'en fassent pas mention pas plus que le site Internet de la ville de Sartrouville.

Sur le contenu du projet

Le CADEB a déjà manifesté son soutien au projet, en déposant une contribution lors de l'ouverture de l'enquête publique. Il est à noter que les associations départementale et régionale d'environnement, dont le CADEB est membre, apportent leur soutien au projet, en insistant toutefois sur la nécessité de « supprimer les nuisances pour les riverains. » (Yvelines Environnement).

C'est pourquoi nous nous permettons d'émettre quelques observations.

Protections phoniques : des protections sont prévues sur une grande partie du linéaire, ce qui apportera une amélioration sensible aux riverains qui en bénéficieront.

Trois problèmes majeurs subsistent :

Les secteurs non couverts : les riverains situés dans ces secteurs et subissant le bruit du fret ne le comprennent pas, alors même que les relevés de bruit laissent apparaître souvent des différences minimales par rapport aux secteurs traités. Il s'agit notamment des tronçons suivants, situés au nord des voies :

- Entre la rue de Fleurus et la Départementale 308 (demande appuyée par M. le Maire de Sartrouville)

Depuis la rue Ampère jusqu'à l'avenue de la Convention, puis au-delà, après le pont, le long de la rue Lamartine (le mur commence quelques maisons plus loin).

Il faut avouer que les relevés de bruits fournis dans le cadre de l'enquête publique sont très techniques et laissent perplexes les riverains concernés, ces derniers en tirant la conclusion, probablement un peu hâtive, que les murs anti-bruit sont prévus là où ont eu lieu les mesures.

Le secteur Debussy, depuis le marché jusqu'à la gare de Sartrouville : alors que le projet de tangentielle est implanté au nord des voies actuelles (RER-SNCF- une des deux voies de grande ceinture), le mur anti-bruit est situé au sud, secteur non concerné par l'implantation des voies nouvelles. Situé face au poste

d'aiguillage, ce secteur est particulièrement bruyant et mérite un traitement spécifique et des protections particulières de chaque côté des voies nombreuses à cet endroit.

Le quartier des Richebourgs : dans le cadre des concertations préalables, des documents ont été fournis par RFF ; ceux de décembre 2004 prévoient un mur anti-bruit de 1,5 m de hauteur sur un linéaire le long de la rue des Richebourgs. Dans le projet soumis à enquête publique, le mur a disparu, sans explication.

A Houilles dans le secteur SUD rue Sambre et Meuse et Bapaume, une protection phonique serait souhaitable pour atténuer les bruits importants liés au trafic fret dans cette portion.

Problèmes des vues : lorsque les voies prévues sont en remblai, n'y-t-il pas lieu d'implanter des écrans végétaux pour respecter le caractère privé des propriétés. Exemple : secteurs de part et d'autre du pont franchissant la rue de la Convention.

Aménagements cyclables : apparemment, il n'est prévu aucun aménagement cyclable, ni sur les voiries rétablies le long des voies ferrées, ni dans les passages routiers souterrains créés en remplacement des passages à niveau routiers. De plus, aucun dispositif spécifique ne semble prévu dans le souterrain piéton PN12 (face aux Richebourgs), sauf à tenir les vélos à la main.

Passage piétons : Entre la rue Mattéoti/Croix Lion, et Bd de Bezons, suite à la suppression du passage à niveau, il nous semble souhaitable de prévoir une passerelle de substitution afin de permettre un accès vers la gare Sartrouville/Val Notre-Dame afin d'éviter tous les passages par les ouvrages souterrains routiers.

Mise en service :

Il nous paraît souhaitable que l'ensemble du projet soit mis en fonctionnement dans sa globalité (Axe Pontoise et Axe Sartrouville), dès l'origine, afin d'éviter de connaître l'expérience de la Tangentielle Ouest.

Sur la concertation

Il convient de remarquer que plusieurs concertations préalables ont été organisées par les promoteurs du projet (RFF, SNCF, STIF) et que deux réunions d'informations ont été organisées à Sartrouville en Nov.2003, et juin 2006, en coordination avec les associations afin de répondre aux questions.

Il apparaît toutefois que d'autres demandes se font jour à l'occasion de l'enquête publique; il semble donc souhaitable que le projet soit modifié en conséquence lorsque c'est possible, notamment pour réduire encore les nuisances sonores (ce qui pose le problème de leur financement) et que le dialogue avec les riverains se poursuive pour répondre aux interrogations légitimes. Le CADEB pour sa part est prêt à y participer.

En espérant que ces observations seront prises en considération, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos sentiments distingués

Gérard.Moulin
Secrétaire du CADEB

Paulette Menguy
Présidente

Pj annexe

CADEB association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement sous le numéro 04-033 DUEL

siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE

Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21 e-mail : cadeb78@wanadoo.fr Site Internet : www.cadeb.org

Annexe 1 :Analyse projet Tangentielle - acoustique

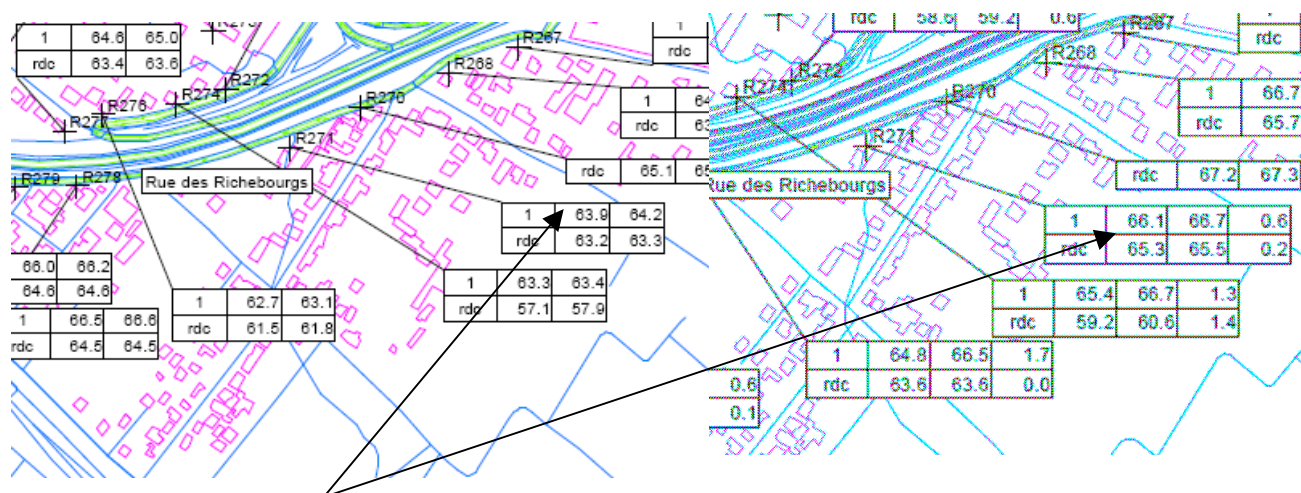
En première approche, ce projet est très complexe et nécessiterait une étude plus approfondie de notre part et donc plus de temps d'analyse .

Cependant, ce dossier fournit beaucoup de données, mais difficilement compréhensibles pour les habitants, même s'il se veut pédagogique.

Les outils de simulation utilisés sont connus et reconnus. Il convient néanmoins de remarquer qu'il y a peu de points de mesure réels. Ainsi pour Sartrouville seul un point fixe figure. Ce point de mesure est de plus très particulier car, de par sa localisation, il est conditionné en plus du trafic fret de la tangentielle, par le trafic de Saint Lazare. Au vu du maillage faible des points de mesure réels, il conviendrait de donner l'incertitude d'estimation, car des habitations risquent de se trouver classées réglementairement de façon non conforme à la réalité. La décision de devoir construire une protection ou non en dépend.

C'est pourquoi il conviendrait de faire des mesures complémentaires, car il devient totalement illégitime de prendre des décisions au 0,1 dB près sans donner l'incertitude d'estimation associée.

D'autre part, nous ne trouvons pas d'explication sur la divergence des niveaux sonores du LAeq (6h-22h) de la situation actuelle figurant dans l'étude acoustique « PROJET TANGENTIELLE NORD – VARIANTE TRAIN LEGER DOCUMENT 2 : ETAT PROJET » par exemple Planche 52 page 108 et ceux figurant dans le document « PROJET TANGENTIELLE NORD – VARIANTE TRAIN LEGER » planche 14 page 64.



Ces deux chiffres 63.9 et 66.1 sont censés représenter l'état actuel LAeq (6h-22h), ils devraient être identiques.

En conclusion il conviendrait de demander de plus amples informations sur ces divers points et de faire réaliser un maillage de points de mesure réels plus serrés pour augmenter la précision de la modélisation des niveaux sonores.